

République française  
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE  
DEPARTEMENT de la Lozère

DE\_2021\_027

Séance du lundi 08 mars 2021

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 04/03/2021

Présents : 17

*L'an deux mille vingt-et-un et le huit mars l'assemblée régulièrement*

Votants: 17

*convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,*

Pour : 17

Contre : 0

Secrétaire de  
séance: Mathieu  
PUCHERAL

**Présents :** Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

**Représentés:**

**Excusés:** Michèle BUISSON, Guillaume HARVOIS

**Absents:**

**Objet: Motion pour la réouverture des salles de spectacle - DE\_2021\_027**

La culture est essentielle à notre quotidien, à nos vies, à l'équilibre de notre village. La culture associative notamment, tel est le visage du Pont de Montvert Sud Mont Lozère.

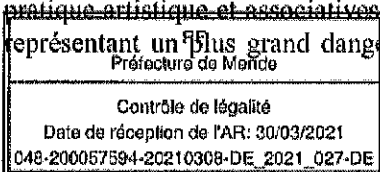
Tout cela a été bousculé depuis mars 2020 par la crise sanitaire, les fermetures et réouvertures partielles de nos lieux culturels, l'arrêt des pratiques artistiques, la cessation d'activités de nos partenaires associatifs.

Aussi le conseil municipal du Pont de Montvert Sud Mont Lozère souhaite, par cette motion, apporter son soutien au monde de la culture, au monde de l'associatif et à tous ceux qui œuvrent pour la faire vivre. Notre collectivité exprime sa préoccupation et ses plus vives inquiétudes quant au sort des professionnels de la culture qui, depuis des mois expriment leurs grandes difficultés et leur désarroi. Souvenons-nous : les lieux culturels ont été parmi les premiers à devoir fermer. Ce nouveau report d'ouverture qui cours depuis le 15 décembre 2020 risque d'être un coup fatal pour de nombreuses structures culturelles qui depuis presque un an maintenant, tournent dans le meilleur des cas, au ralenti.

Pour toutes celles et tous ceux qui sont engagés pour une culture accessible à tous nos habitants, par conviction autant que par passion, nous voulons leur témoigner notre soutien et affirmer à leurs côtés que leur engagement est indispensable au Pont de Montvert Sud Mont Lozère comme ailleurs. Car depuis toujours nous sommes convaincus de l'importance de tout acte culturel pour nos territoires. Ils sont les vecteurs du mieux vivre ensemble, de l'ouverture d'esprit, de l'égalité en matière d'éducation et d'une respiration dans un quotidien parfois difficile.

Aussi au Pont de Montvert Sud Mont Lozère, la municipalité a tenu à soutenir les forces vives de la culture Montvertipontaine en maintenant à l'identique les subventions allouées aux associations. Les services publics culturels fonctionnent grâce à des équipes impliquées et convaincues de devoir résister pour le bien des administrés. Pour maintenir les liens avec les habitants de la commune, le service public et les acteurs associatifs ont maintes fois adapté leurs accueils et modes de fonctionnement. Protocoles sanitaires très stricts, usage de la visioconférence, mise en œuvre de « click and collect », adaptation des jauges. Mais la liberté incarnée par la culture peut-elle être accessible à tous lorsqu'elle est aussi contrainte ?

Alors que la clientèle se mesure parfois en nombre dans les hypermarchés, il est incompréhensible que la pratique artistique et associative, avec les précautions sanitaires qui s'imposent, soit considérée comme représentant un plus grand danger. Alors que des magasins et des transports en commun sont souvent



bondés, les lieux culturels, qui avaient pourtant mis en place des conditions sanitaires très sécurisées, doivent garder leurs portes fermées.

Sous la pression des pratiquants, les lieux de culte ont bénéficié de passe-droit leur permettant d'accueillir du public sans que l'on comprenne en quoi un lieu de culte offre davantage de garantie sanitaire qu'un musée, un cinéma ou un théâtre

Par ce choix, le Gouvernement montre son désintérêt profond pour la culture, manifestement considérée comme une valeur non essentielle de notre société, alors même qu'elle enrichit humainement, qu'elle ouvre à l'autre, ce qui est si nécessaire en ces temps troublés.

Pour l'ensemble des acteurs culturels, c'est l'incompréhension, la colère et un profond sentiment d'injustice. Il est incompréhensible que la culture soit jugée comme une activité non essentielle. Mais la municipalité n'aura pas les moyens, seule, de maintenir ce sauvetage culturel. La gestion gouvernementale de la crise sanitaire actuelle a décidé de sacrifier un acteur économique pourtant essentiel à la vie de nos concitoyens, à la vie de nos territoires locaux, à la vie de nombreux travailleurs. Avec 800 000 emplois en France, la Culture représente 3% des actifs pour seulement 0.5% du budget de l'Etat. S'il se targue d'avoir augmenté ce budget de 832 millions d'euros dans sa loi de Finances pour 2021, cela ne représente en réalité qu'une augmentation marginale par rapport au 100 milliards promis dans le cadre du plan de relance. De plus, aucune perspective claire dans l'usage de ces crédits n'est identifiée. Qui en seront les bénéficiaires ? Les populations les plus précaires pourront elles avoir à nouveau accès à la culture ou bien sera-t-elle réservée à une élite ?

Le Conseil Municipal du Pont de Montvert Sud Mont Lozère, condamne ce choix de maintenir fermés les salles de spectacle, de cinéma, théâtres et musées et demande au Gouvernement d'autoriser leur réouverture dans le respect strict des consignes sanitaires.

Parce que l'esprit se soigne autant que les corps, le Conseil Municipal du Pont de Montvert Sud Mont Lozère s'engage par cette motion, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

A apporter tout son soutien au monde culturel dans son ensemble pour favoriser la reprise des activités culturelles et associatives pour tous.

A interpeller le gouvernement pour qu'il donne des gages et des perspectives d'avenir claires pour la reprise de l'ensemble des activités culturelles et ainsi éviter cette sensation d'absence de perspectives et d'avenir ;

A demander au gouvernement de mettre en œuvre un plan national de relance de la Culture plus ambitieux et dont les fers de lance seraient les municipalités qui seront les mieux à même de promouvoir une relance forte et efficace du secteur culturel pour tous.

A exiger du gouvernement la compensation totale des rémunérations dans le cadre de l'activité partielle, un soutien financier permettant aux structures de maintenir les droits sociaux des intermittents et salariés de la culture

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,  
Les jours, mois et an que ci-dessus.  
Le Maire, Stéphan Maurin

